

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 116

présenté par

M. Reiss, M. Hetzel, Mme Meunier, Mme Kuster et M. Minot

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.